Université PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

<u>Droit – Economie – Sciences sociales</u>

1414

U.E.F. 1

Assas

Session:

Septembre 2020

Année d'étude :

Troisième année de Licence Droit

Discipline:

Procédure civile

(Unité d'Enseignements Complémentaires 1)

Titulaire du cours : Mme Lucie MAYER

Durée de l'épreuve : 1 h 30

Documents autorisés : Code de procédure civile

Traitez les questions suivantes :

Question n° 1: La phase des débats dans la procédure contentieuse ordinaire en procédure civile.

Question n° 2 : Qu'est-ce que le droit à la preuve ?

Question n° 3: La jurisprudence « Cesareo » (Ass. Pl., 7 juillet 2006).